

RCS : COMPIEGNE

Code greffe : 6002

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de COMPIEGNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2018 B 00585

Numéro SIREN : 831 817 358

Nom ou dénomination : INSTITUT DE PHYSIOTHERAPIE INVASIVE

Ce dépôt a été enregistré le 29/10/2021 sous le numéro de dépôt 6193



# INSTITUT DE PHYSIOTHERAPIE INVASIVE

Société Par Actions Simplifiée au capital de 3 000,00 €

DÉPOSÉ LE

24 OCT. 2021

Siège social : avenue du Pré de la Dame Jeanne

60128 PLAILLY

831 817 358 RCS COMPIEGNE

TRIBUNAL DE COMMERCE DE COMPIEGNE

N° 6193

## PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE EN DATE

DU 17 JUIN 2021

L'an deux mille vingt-et-un,  
et le dix-sept juin, à dix heures zéro minute,

La société LEMNISKATE représentée par Monsieur Arnaud BRUCHARD, agissant en qualité d'associé unique de la société INSTITUT DE PHYSIOTHERAPIE INVASIVE, a établi ainsi qu'il suit le présent procès-verbal.

L'associé unique est en possession des documents suivants :

- le rapport du président,
- le texte des décisions proposées.

Elle précise l'ordre du jour des présentes décisions :

- Décision à prendre dans le cadre des dispositions de l'article L.225-248 du Code du commerce.

L'associé unique prend alors les décisions suivantes :

### PREMIÈRE DECISION

Connaissance prise du rapport du président, l'associé unique, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.225-248 du Code du commerce, décide de ne pas dissoudre la société, nonobstant les pertes constatées lors de la dernière approbation de comptes.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'associé unique, et consigné sur le registre des décisions.

L'associé unique



